



**INSTITUT
PERFORMANCE
INNOVATION
IMMOBILIERE
IP2I**



A PROPOS



Nous n'avions pas le choix !

La question n'était plus de savoir « si » mais « quand » et « comment » la rénovation devait avoir lieu. Et elle avait déjà trop tardé.

Un institut dédié à la performance et à l'innovation des actifs immobiliers était incontournable. Un lieu de recherche, d'échanges, de réflexion et de prospection axé sur cette thématique.

L'Institut de la Performance et de l'Innovation dans l'Immobilier (IP2I) prend le relais d'APOGEE, avec le modernisme d'une structure qui se caractérise par son agilité, son expertise et la volonté des fondateurs de transmettre.

L'idée est de retrouver l'ambition originelle d'un institut : Etablissement de recherches et d'enseignements, comme une académie, un laboratoire.

Valérie Genthial, MRICS

Présidente de l'IP2I

Directeur Immobilier Résidentiel et High Street Retail, Groupama Immobilier, RICS

Pourquoi devenir membre de l'Institut IP2I ?

Pour échanger et partager des informations entre professionnels de l'immobilier.

Pour bénéficier d'interventions d'experts et de sachants sur les thématiques d'actualité : juridiques, fiscales, techniques, économiques, sur la transition digitale et environnementale.

Pour mettre en commun les difficultés rencontrées et faire face collectivement aux enjeux majeurs de l'immobilier, qui ne manquent pas.

Pour mettre à jour nos connaissances dans les différents domaines.

Pour élargir notre réseau professionnel.

Pour comparer nos données et nos informations.

Pour anticiper et stimuler notre vision sur l'immobilier de demain.

Tous les acteurs de l'immobilier doivent actuellement, pour leur développement -et quelquefois leur survie-, relever de multiples défis actuels : l'évolution de nos modes de vie comme celle de nos sociétés, la paupérisation d'une partie de la population, le développement des mobilités, les nouvelles technologies, les nouveaux modes d'habiter et de travailler, les effets de la mondialisation, la crise sanitaire et ses conséquences, la transition énergétique et environnementale, la transition digitale, etc.

Relever ces défis impose à tous un renouvellement et une transformation des approches actuelles, tout en tenant compte d'une complexité croissante du contexte technique et juridique.

Cet impératif rendait incontournable la création d'un lieu de recherche, d'échanges et de réflexion et de prospective, rassemblant des professionnels de l'immobilier de tous horizons souhaitant partager la vision de leurs activités dans le futur, analyser et anticiper les impacts sur l'immobilier, leur organisation, la transformation de leurs métiers, les formations et qualifications des personnels, les outils, méthodes, processus...

Telle est l'ambition de l'Institut de la Performance et de l'Innovation dans l'Immobilier (IP2I), qui propose à tous les acteurs de l'immobilier une mise en commun de leurs problématiques, des échanges sans langue de bois, des raisonnements transversaux, décloisonnés et « dé-silotés », la recherche et l'évaluation de solutions innovantes permettant d'améliorer les performances et de créer de la valeur..

Il s'agit d'un organisme unique en France, par la variété de ses participants, sa transversalité, son originalité, ses expertises multiples, sa liberté de parole, et son indépendance vis-à-vis de tout pouvoir ou toute pression.

LA RENAISSANCE

L'IP2I est en quelque sorte une renaissance d'APOGEE sur quelques une de ses thématiques emblématiques.

Il a été fondé , collégalement, par un ensemble d'anciens membres d'APOGEE, qui ont souhaité impulser un renouveau sous une forme riche d'expertises, agile, moderne et en lien avec les problématiques actuelles et les importants changements d'usage et de modes d'occupation que nous vivons.

Une réelle renaissance, pour créer un lieu de recherches, d'échanges, de réflexions et de prospection, en phase avec le marché et ses demandes, et qui se démarque , par son originalité , des autres clubs et associations.



LES ACTEURS CONCERNES

Tous les métiers de cette industrie immobilières sont concernés :

- maîtres d'ouvrage, promoteurs, et project-managers,
- asset-managers, investment-managers, property-managers, fund-managers,
- concepteurs, architectes et bureaux d'études,
- entreprises de travaux, entreprises générales, corps d'état,
- bailleurs, sociaux, propriétaires privés, foncières,
- entreprises utilisatrices,
- commercialisateurs,
- gestionnaires, administrateurs de biens, syndics,
- entreprises de maintenance, exploitants, facility-managers,
- certificateurs et labellisateurs,
- conseils juridiques,
- start-up,
- centres d'études et de recherche,
- écoles et centres de formation,
- éditeurs de logiciels,
- data managers,
- organisations professionnelles nationales et internationales
- collectivités territoriales,
- administrations centrales et déconcentrées, agences publiques, etc.

Tous les secteurs , toutes les catégories d'actifs sont concernés par cette révolution et les inévitables mutations qui en découlent : logement locatif, copropriétés, immeubles de bureaux , autres immeubles, et tout cela, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

LES THEMES DE TRAVAIL

Les thèmes de travail de l'IP2I

Les principaux thèmes de travail actuellement prévus pour 2021 sont les suivants :

- nouveaux modes d'habiter et de travailler, et nouveaux services aux utilisateurs,
- innovation et développement durable en immobilier d'entreprise et en résidentiel,
- transition énergétique dans les différents secteurs du logement,
- transition énergétique dans le tertiaire (nouvelle réglementation bas-carbone, décret tertiaire, BACS),
- traitement de la data : structuration et échanges des données (y c maquette numérique),
- méthodes et outils de relation client, qualité de service, labels, certifications,
- analyse et optimisation des coûts et des process,
- économie circulaire et réemploi,
- nouveaux types d'achats et de contrats,
- évolution des métiers, des compétences et formations, etc
- comparaisons internationales

NB. Le programme définitif sera fixé en tout début 2021. Il pourra s'enrichir des propositions formulées par les membres de l'Institut.

SITE VITRINE :
<https://www.INSTITUT-IP2I.FR>

LES METHODES

Les méthodes de travail de l'IP2I

L'IP2I mettra en oeuvre les méthodes de travail suivantes:

- réunions de groupes de travail et commissions,
- conférences et confrontations d'experts,
- journées d'échanges et d'études de cas,
- production d'études et de guides de recommandations,
- plateforme d'échanges inter-membres,
- base de données des innovations ; repérage, inventaire et évaluation des innovations dans les différents domaines : digitales, services, mobilité, populations fragiles, santé, etc.
- identification et récompense des meilleurs pratiques,
- ateliers de partage et « problem-solving », à la demande de membres.



Présidente : Valérie Genthial, Groupama Immobilier
Vice -Président : Eric Juhé, Telmma
Secrétaire : Laurence Natali-Dantin, EDF
Trésorier : Christian Harcouët, Groupe Valophis
Délégué Général : Michel Jouvent

COURRIEL : CONTACT1@INSTITUT-IP2I.FR

SITE MEMBRES :
IP2I.ASSOCONNECT.COM